



Sous égide de la
Fondation Caritas France

La Fondation *Benedictus*

<https://www.fondationcaritasfrance.org/fondations/fondation-benedictus>

À l'initiative des Amis des Monastères à Travers le Monde (AMTM) et de l'Alliance Inter-Monastères (AIM), la Fondation *Benedictus* – sous l'égide de la Fondation *Caritas France* – a été créée suite à la décision du Conseil d'administration de la Fondation *Caritas France* le 5 octobre 2021.

La Fondation *Benedictus* a un objet d'intérêt général, à but non lucratif, conforme à l'objet de la Fondation *Caritas France*.

Elle a pour mission d'apporter son concours moral et financier pour soutenir les activités sociales, culturelles, économiques et environnementales au service de la promotion et de la dignité des populations défavorisées, en lien avec des fondations monastiques à travers le monde, vivant selon la règle de saint Benoît, en dehors de l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord.



Vous pouvez aider la Fondation *Benedictus* en faisant un don

- **Par carte bancaire**, à partir de la page web : <https://don.fondationcaritasfrance.org/fondation-benedictus>
- **Par chèque bancaire**, à l'ordre de « Fondation *Benedictus* », à renvoyer à l'adresse :
Fondation *Benedictus*
c/o AMTM
7 rue d'Issy- 92170 Vanves

Je fais un don de : euros

Nom et prénom :

Adresse :

CP et ville :

Adresse mail :

Je souhaiterais recevoir un reçu fiscal

Pour l'impôt sur le revenu :

Réduction d'impôt de 66 % du montant de votre don, dans la limite des 20 % de votre revenu net imposable.

Pour l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) :

Réduction d'impôt de 75 % du montant de votre don, pour les dons numéraire ou titres d'entreprises cotées, dans la limite de 50 000 € par an.

Pour l'impôt sur les sociétés :

Réduction d'impôt de 60 % du montant de votre don, pour les dons, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires H.T.

PROJETS SOUTENUS PAR LA FONDATION *BENEDICTUS*

Aménagement d'un Internat pour la scolarisation des jeunes filles par les sœurs bénédictines de Saint Lioba en Inde

La congrégation des sœurs bénédictines de Saint Lioba, implantée à Ashirbhavan, BHOPAL, est principalement au service des populations locales, pour répondre à leurs besoins notamment par l'éducation de la jeunesse et par les œuvres caritatives et sociales.

En 2014 une nouvelle fondation a été faite à Shngimawlien-Nongstoin dans le diocèse de Meghalaya. Dans cette région en majorité catholique et très pauvre, située au nord-est de l'Inde l'urgence est l'éducation des filles.

Tandis que d'autres sœurs gèrent un petit dispensaire, un internat tenu par deux sœurs accueille actuellement trente fillettes.

De nombreux enfants y ont bénéficié d'une bonne éducation au cours des années précédentes avec d'excellents résultats scolaires. Les élèves parlent anglais et, entre autres, des cours d'informatique de base leurs sont dispensés de la 6^{ème} à la 10^{ème} classe.

Comme leurs familles sont très pauvres les filles, à partir de l'âge de 10 ans, sont contraintes

d'abandonner leurs études : il leur faudrait parcourir trop de kilomètres pour rejoindre une autre école.

C'est pourquoi les sœurs ont un projet éducatif pour permettre à une centaine de filles de basses castes de poursuivre toutes leurs études primaires et secondaires en étant accueillies dans leur internat. Les sœurs visent une éducation de qualité, une formation professionnelle et un développement personnel pour préparer ces jeunes filles à leur future vie de femmes.



Les locaux sont disponibles mais ce sont les moyens d'exploitation qui manquent pour gérer un internat : mobilier des classes d'études, papeterie et matériel informatique, et pour la vie quotidienne, cantine, médicaments, installations sanitaires, uniformes des élèves.

La liberté de ces jeunes filles passe aussi par l'éducation qui leur est dispensée. Or pour mener à bien ce projet éducatif les sœurs dépendent entièrement d'un financement venu d'ailleurs.

Pour ce projet éducatif d'un internat pour 100 jeunes filles les sœurs sollicitent donc notre aide à hauteur de 16 000 €.

Bourse d'études dans le secteur de la santé pour une sœur de la communauté de l'Arbre de Vie à Kinshasa en RDC CONGO

Créé en 2016 à Kinshasa, avec l'appui de l'Institut Supérieur en Sciences Infirmières, le centre médical Arbre de Vie a pour objet d'éduquer la population sur la prévention du paludisme, les maladies des mains sales, l'utilité des latrines, les bonnes habitudes alimentaires etc. Le Centre suit une trentaine d'enfants en situation de malnutrition très avancée.

Le Centre dispose de deux salles d'observation de 4 lits chacune (respectivement hommes et femmes), d'une salle de maternité (10 lits), d'un laboratoire, d'une salle de travail pré- accouchement (2 lits) , d'une salle d'accouchement (1 lit), d'une salle de consultation et d'un local d'accueil des patients.



La salle d'attente de l'Arbre de Vie

L'offre de soins comprend médecine interne, pédiatrie, chirurgie, bloc opératoire, maternité, échographie. Le personnel compte un médecin, un administrateur gestionnaire, six infirmières, un technicien de laboratoire, deux femmes de ménage et un gardien. L'établissement accueille au moins 13 malades par jour ouvré, soit près de 350 malades par mois.



L'une des deux salles d'observation

Sœur Gertrude, de la communauté de l'Arbre de Vie, commence des études en pédagogie générale pour acquérir un diplôme d'Etat afin de pouvoir s'investir utilement dans ce Centre de santé.

Pour financer les frais de cette formation dont la durée est de trois ans à compter de septembre 2021, les sœurs sollicitent notre aide à hauteur de 1 080 €.